



Colis endommagé et fournisseur demandant compte-rendu

Par **arnaud38**, le **23/08/2010** à **23:38**

Bonjour,

Le 18 aout, j'ai reçu par la poste un colis. J'ai signé le bon de livraison car l'emballage me semblait intact. Mais en ouvrant le colis, j'ai constaté que son contenu était inutilisable (verre brisé).

J'ai pris ensuite ma voiture pour trouver la postière, et j'ai mentionné sur le bon de livraison que le colis était détruit.

J'ai ensuite contacté le fournisseur qui me demande un compte-rendu détaillé des services de la poste, chose que je n'ai pas faite bien entendu.

Ils m'informent aussi que je ne pourrais recevoir de nouveau mon colis que lorsque eux auront été remboursé par la poste.

Je sens que c'est une affaire qui va trainer une éternité et j'ai besoin de cette pomme de douche en verre rapidement.

Si qq1 a une idée pour faire accélérer les démarches, je lui en serait très reconnaissant. D'avance merci de vos réponses.

Arnaud

Par **mimi493**, le **23/08/2010** à **23:40**

Le fournisseur ne peut conditionner le renvoi à son remboursement par la poste (c'est une affaire entre lui et la poste qui ne vous ait pas opposable)